

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de la Lozère

Registre 1^{er}

N^o 7

SIGNALEMENT.

Le Sr Gely Jean
Paulange
natif d'Anglars de Valon
demeurant à Anglars de Valon
allant à Madrid
âgé de 33 ans, taille d'un mètre
62 centimètres
cheveux châtain front moyen
sourcils châtain yeux bleus
nez bien fait bouche grande
barbe châtain menton rond
visage ovale teint ordinaire

SIGNES PARTICULIERS.



PIÈCES DEPOSÉES.

La preuve.

Fait à Aurillac le 17 janvier 1858.

Signature des Témoin :

Signature du Porteur :

Gely

Aproposément

Commune d'Angland



certificat
de mariage
Cantat.

signé par le Maire
Jean Gely, âgé de 42 ans,
ville d'Angland, canton
de Saint-Jean



par le Maire
Jean Gely, âgé de 42 ans,
ville d'Angland, canton
de Saint-Jean

avec sa femme
Marie Gely, née
à Angland, le 15
juin 1811.

Notaire de la Commune
d'Angland, M. de la Roche-Ver
et de la commune
de Saint-Jean, qui a
quitté la commune
d'Angland le 15
janvier 1811.
Le Maire.

S. 1130



A Monsieur,

Monsieur le Préfet de
Cantat,

Monsieur le Préfet,

Jean Gely, âgé de 42 ans, habitant
à Angland, le plus grand cultivateur de
maïs, Cantat.

à l'honneur de vous adresser, par
ce moyen, la profession de cultivateur
de la commune d'Angland, afin de
pouvoir vous adresser, par ce
moyen, et sous le nom de
le préfet de Cantat, à recevoir
pour le rendre à l'administration
d'Angland et sous le nom de
Gely.

Je vous prie d'agréer, Monsieur,
laassurance de ma haute estime
et de mon respectueux attachement.

Angland, le 15 janvier 1811.
Le Maire, J. Gely.

Approuvé